



# A•R•C•E•F

ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION DU CENTRE ET DES FAUBOURGS DE ROCHEFORT

**un patrimoine au cœur**



## BULLETIN N° 35

**Janvier 2022**

### **Sommaire :**

- 1<sup>e</sup> Editorial du Président (AJM)
- 2<sup>e</sup> Mémoires de l'Amiral Dupont-Extraits
- 3<sup>e</sup> Des bancs... des bancs ! Où sont les bancs ? A Rochefort ce n'est pas le point fort !...
- 4<sup>e</sup> Un aller-simple pour Pierre de Leste

- 5<sup>e</sup> L'œil des lecteurs...
- 6<sup>e</sup> XVII<sup>e</sup> & XVIII<sup>e</sup>S. Le port de Rochefort témoin de la déportation de guerriers Iroquois vers les galères de France
- 7<sup>e</sup> Convocation à l'Assemblée générale

### **EDITORIAL**

Voilà cinq ans que, Président de l'ARCEF, je me suis consacré à accompagner le changement et défendre le patrimoine exceptionnel de Rochefort. Mettre en valeur et préserver les richesses patrimoniales de la cité, tel a été mon investissement.

A l'âge où les évêques prennent leur retraite, je pense utile de ne pas reconduire ma candidature à la présidence de l'ARCEF. Une nouvelle équipe doit se constituer et faire évoluer nos acquis, nos attentes et nos propositions. L'ARCEF doit continuer d'être visible et reconnue pour tout ce qui touche au patrimoine de Rochefort, de son Arsenal et de son Estuaire, comme la mise en œuvre du règlement du PSMV, l'aménagement des espaces verts entre la gare et le stade rouge, les aménagements de l'Hôpital Saint-Charles, le devenir de l'Hôpital de la Marine, et d'être attentifs au développement de la Station Thermale sur son site actuel.

Au cours des années écoulées nous avons pris soin de mettre en avant notre association pour qu'elle soit convaincante, et crédible sur les différents sujets qu'elle a abordés. Aujourd'hui l'ARCEF est reconnue comme un partenaire significatif et nous siégeons à la COMMISSION LOCALE DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE ROCHEFORT. Nous avons également développés et entretenus des

contacts avec les associations patrimoniales et savantes de la région.

Dès 2018 nous avons revu la charte graphique et le logo, ouvert le site internet. Ils sont aujourd'hui notre carte de visite. Par des contacts réguliers nous avons approfondi nos relations avec les instances officielles, participé à des manifestations publiques scellant un vrai partenariat avec les autorités et administrations du territoire.

Par ailleurs la mise en place de groupes de travail thématiques a permis des actions et des productions de grande qualité, et mettre en avant des patrimoines vernaculaires oubliés. La Tour des Signaux et sa reconnaissance en est un bel exemple, l'Epopée de l'Eau à Rochefort et son édition également, mais aussi la restauration de l'allée du Roi de Rome, le tracé historique du Jardin de la Marine. Un vrai travail d'équipe nous a soutenus. Le Bulletin de l'ARCEF vous informe, les conférences et les deux films sur la Tour des Signaux pour les Journées du Patrimoine sont mis en ligne et nous font connaître...

Merci à tous ceux qui se sont jetés dans l'aventure de l'ARCEF avec moi. Bienvenue à ceux qui poursuivront cette ambition.

Bonne Année 2022

Albert-Jean MILLOUR



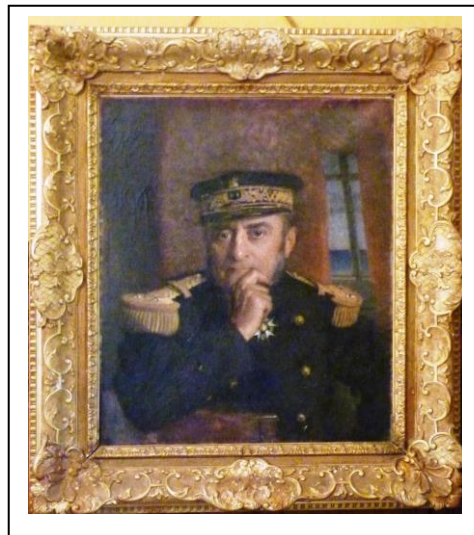
## Mémoires de L'Amiral Jules Felix Dupont «Pour ma petite Denyou, Souvenirs de ma vie»

Extraits- avec l'aimable autorisation de Monsieur Jean-Pierre Jambiasi

Tapuscrit réalisé par Sophie Bord relatif à la famille et l'enfance de l'Amiral Jules-Felix Dupont à Rochefort et Tonnay-Charente.

### Notre Famille

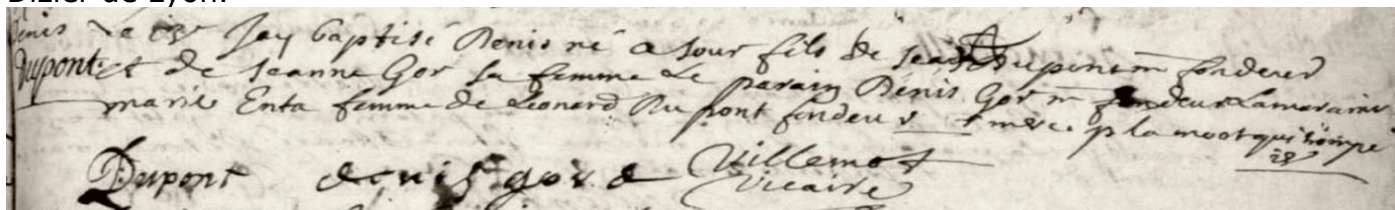
« Tu peux être assurée, ma chère enfant, que je n'ai pas l'intention d'écrire ce que l'on appelle des Mémoires.<sup>1</sup> D'abord, bien que ma vie, comme celle de tous les marins, ait été quelque peu aventureuse, elle ne renferme rien qui me paraisse mériter d'être connu. Ensuite, j'ai toujours pensé que les auteurs de *Mémoires* ont obéi à un sentiment de vanité puérile que je réproouve. Mais, seul désormais avec toi, ayant tout perdu en ce monde à un âge où l'existence offre le plus souvent encore un avenir acceptable et quelques jours heureux, je prévois qu'après ma mort personne ne te parlera plus de ton père ! Et si je me console facilement de l'oubli de tous, je serai désespéré que plus tard, dans la vie qui t'est réservée par Dieu, tu ne puisses conserver de moi qu'un souvenir attendri, mais que des années viendront effacer peu à peu et dont bientôt il ne resterait rien de précis.



**Je suis né à Rochefort le 1<sup>er</sup> avril 1840.** A cette époque, mon père, employé d'administration de la Marine, avait cessé de naviguer. Dans ses débuts, il avait fait plusieurs campagnes dans l'Océan, la Méditerranée, puis aux Antilles sur la frégate l'*Atalante* où il servait comme secrétaire de l'Amiral de Mackau<sup>2</sup>. Mon père s'était marié à Tonnay-Charente en 1835. Ma mère Félicie Bersot était la fille d'un receveur principal des douanes. De ce mariage naquit en 1836 mon frère Ernest-Auguste Dupont. Je ne vins au monde que quatre années plus tard.

**C'est donc à Rochefort**, où servait mon père, et à Tonnay-Charente où se trouvait mon grand-père maternel, que s'est écoulée ma petite enfance. Je vivais là au milieu des choses de la marine et l'influence s'en fit rapidement sentir en moi.

Je veux te parler maintenant de l'origine de notre famille. En 1675, vivait à Lyon un Maître fondeur nommé Jean Dupont. Il eut un fils nommé Denys. L'acte de baptême porte que cet enfant eut pour parrain Denys Gord, aussi Maître fondeur. Le baptême eut lieu en l'Eglise St Dizier de Lyon.



<sup>1</sup> Mémoires écrites en 1894

<sup>2</sup> Le baron Ange René Armand de Mackau (1788-1855) est un marin et homme politique français

**Jean Dupont étant né en 1630, il résulte que dès le règne de Louis XIII, la famille Dupont exerçait l'art du fondeur, métier qu'elle a conservé jusqu'au commencement de notre siècle.** Jean Dupont est mort en 1724. Son fils, dont nous venons d'indiquer l'acte de naissance, avait un frère, Antoine Dupont, qui partit de France en 1719 et dont on n'entendit plus parler.

**Denys Dupont** devint, en 1710, Maître fondeur de la ville d'Arles. Il se maria deux fois : la première avec Marguerite Seren<sup>3</sup> dont il eut deux enfants, la seconde avec Marthe Imbert d'Arles. Ce second mariage ne lui donna pas d'enfants.<sup>4</sup> Il mourut en 1764, à Toulon. Son fils, Gabriel Denys fut envoyé chez son oncle Gord, fondeur du roi à Perpignan en 1741, il fut nommé élève fondeur à la Fonderie royale de Perpignan en 1743, fondeur du Roy à la Fonderie royale d'artillerie de Toulon en 1744 ; il fut envoyé à la Fonderie de Paris et la même année en mission en Tunisie. Il a publié une curieuse relation de ce voyage. Tu la trouveras dans les papiers que je te laisse. A son retour de Tunisie, **Gabriel Denys Dupont reprit son poste de Fondeur du Roi** à Toulon en 1746. En 1749, il épousa Marguerite Causac née à Cadix en 1728, elle meurt à Rochefort en 1777. Peu de temps après son mariage Gabriel Denys Dupont devint fondeur de son altesse Sérénissime le duc de Modène en 1751. Il meurt à Alger au cours de sa mission en mai 1774, laisse à la postérité François-Benoit Dupont et Denys Evariste Dupont, et cinq autres enfants.

**En 1762 il fut nommé commissaire des fontes de l'artillerie à Rochefort.** En 1772, il fut envoyé par le roi à Alger pour faire de l'artillerie pour la régence. C'était pendant un de ces moments de trêve entre la France et les Etats Barbaresques, trêves que nous achetions le plus souvent par des complaisances de ce genre.

**Ce furent, en effet, les canons de notre aïeul qui servirent contre nous en 1830.** Il y a plusieurs de ces belles pièces de bronze sur la terrasse des Invalides, à Paris.

**C'est le nom de François,** qui figure sur la platebande de culotte des canons algériens. On peut y lire : « *François Dupont, fondeur en chef du Roy de France. Alger.1774.* ». **Et, encore aujourd'hui, visible au fronton du Magasin aux Vivres une des cloches,** dite Françoise-Céleste **fondue par eux** sur laquelle on peut lire : « *j'ay été fondue par Dupont fils a Rochefort en 1773 et j'ay pesé 597 livres* ». Son Parrain fut François-Amboise Daubenton, Intendant de la Marine de Rochefort et sa marraine Dame Louise Céleste de Rochechouart.

**François-Benoist Dupont,** est élève fondeur du Roy en 1768. Fondeur du Roy en 1772 ; à Alger en 1774. **Commissaire des fontes à Rochefort en 1775,** à Strasbourg en 1783, à Brest où il installe la Fonderie en 1786, à Douai en 1786. En mission chargé d'établir la Fonderie de Toulouse en 1793, Commissaire général des fontes de l'artillerie, il démissionne en l'an VI et se retire à la Rochelle où il est conseiller municipal de 1799 à 1831.

**Denys-Evariste Dupont** né à Rochefort en 1766, aide commissaire des fontes en 1786. **Il est nommé Commissaire des fontes de l'artillerie à Rochefort en l'an VI.** Maire de Tonnay-Charente sous le Premier Empire.

**De ces descendants des fondeurs de Lyon,** je ne te parlerai que de ceux qui t'intéressent plus spécialement ; c'est-à-dire : François Benoît Dupont, à qui remonte la plus grande partie

---

<sup>3</sup> Marguerite Seren : dans les différents actes paroissiaux elle est appelée Pierre

<sup>4</sup> L'Amiral Dupont se trompe : **Denys Dupont se maria 3 fois** : avant 1709 avec **Madeleine Devievres** ou **Descrivières** dont il eut 2 filles Jeanne et Madeleine, puis le 31 janvier 1715 avec **Pierre Seren** (elle porte un prénom masculin) dont il eut 6 enfants 5 garçons Antoine (1715) **Gabriel** (1717) Jean Baptiste (1719) Marthe(1721) qui est née en juillet pendant la grande contagion d'Arles c'est-à-dire la grande Peste et ne fut baptisée qu'en décembre, Louis (1723) et Pierre (1726). De Son 3<sup>ème</sup> mariage le 28/12/1728 avec **Marthe Imbert** (elle-même veuve et mère d'une fille) est né un fils Jean Joseph (1733) Denys Dupont fut donc le père d'au moins 9 enfants En revanche je n'ai pas trouvé trace de Marguerite Dupont (1715)

de ta fortune. Denys Evariste Dupont, mon grand-père paternel et ton aïeul tant de mon côté que de celui de ta mère. Je te dispense plus haut quelques détails sur François Benoit Dupont, et de sa fille : Louise Antoinette Justine Dupont en 1788 qui épousa en 1810 **Antoine-Henry Le Nain**, Directeur des Douanes Royales, mort sans postérité à la Rochelle en 1853. **C'est de lui et de sa femme que t'est venu l'hôtel à la Rochelle, 36 rue Réaumur, aujourd'hui occupé par la Préfecture de Charente-Maritime.**



**Mon père, mort à 38 ans laissa deux fils :**

Ernest Dupont, ingénieur, né en 1836 le 22 août à Tonnay-Charente, resté célibataire.

**Et Moi : Jules** né à Rochefort, le 1<sup>er</sup> avril 1840, marié le 4 septembre 1880, à Marguerite Dupont, dont le frère François Gabriel Evariste Dupont eut deux enfants dont Henri Dupont (ton grand-père maternel), marié à Léonie Maureau (ta grand-mère maternelle). Henri Dupont était commissaire de la Marine. De ce mariage est née ta pauvre mère, elle était par conséquent la fille d'un de mes cousins germains.

Il ne me reste maintenant qu'à te parler de la famille de ta mère, du côté maternel, puisque ainsi que tu viens de le voir, elle se confond avec la mienne du côté paternel.

En 1756, Mr Charles Maureau, receveur des droits de l'Amiral et sa femme Françoise Angélique Faurès eurent pour fils Hector André Maureau<sup>5</sup>, né à Rochefort. Après plusieurs années de navigation, il fit sur le vaisseau « le Sphinx » et comme lieutenant de frégate, la célèbre campagne de Suffren<sup>6</sup> dans l'Inde. Blessé deux fois, il devint successivement sous-lieutenant puis lieutenant de vaisseau. Il mourut en 1819. Ta grand-mère épousa en 1859 **Victor Henri Dupont**, alors aide commis pour de la marine. En 1858 naquit ta mère bien aimée seule enfant de cette union. **Du côté de ton autre aïeul maternel voici quelques détails :**

**Le 21 janvier 1751, Pierre Martin, sergent** aux compagnies franches épousa à Louisbourg (Canada) Melle Anne Bernard. Il mourût à Rochefort le 12 février 1778. De son mariage avec Anne Bernard, **il eut un fils Antoine Pierre Martin<sup>7</sup> qui devint vice-Amiral, comte de l'empire et grand-officier de la légion d'honneur.** Tu trouveras ses états de services dans un cahier spécial. Il est né au Canada, en 1752 En 1776, alors pilote de la flotte, il épousa Magdeleine Schimmel, née à Rochefort.

<sup>5</sup> Hector André Maureau (\*29/11/1756 Rochefort-20/+ 10/1819 Rochefort)

<sup>6</sup> Pierre André de Suffren, (1729-1788) dit « le bailli de Suffren », aussi connu sous le nom de « Suffren de Saint-Tropez » était un vice-Amiral français, bailli et commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, De son vivant déjà, Suffren fait l'admiration de ses confrères anglais qui finissent par le surnommer « l'Amiral Satan ». En France, le jugement le plus célèbre est celui de Napoléon : « Oh ! Pourquoi cet homme [Suffren] n'a-t-il pas vécu jusqu'à moi, ou pourquoi n'en ai-je pas trouvé un de sa trempe, j'en eusse fait notre Nelson, et les affaires eussent pris une autre tournure, mais j'ai passé tout mon temps à chercher l'homme de la marine sans avoir pu le rencontrer... »

<sup>7</sup> Antoine Pierre Martin,(1752-1820 officier de marine français de la Révolution et de l'Empire. Son nom est sur le pilier ouest de l'Arc de Triomphe à Paris.

Son épitaphe :

« Passant, ci-git un homme de bien  
Il protégea l'opprimé, secourut le pauvre.  
Qu'il repose en paix à la source du bonheur  
Promise par sa vertu. »

La fille unique de l'Amiral, Marguerite Martin<sup>8</sup> épousa le secrétaire de son père, à Paris. **Benjamin Pouget qui devint l'inspecteur en chef de la Marine et maire de Rochefort.** De ce mariage est née Denyse Céphalide Pouget, dont je te parle plus haut, mère de ta bonne grand-mère. **Le titre de Comte donné par Napoléon Ier à l'Amiral a été transmis à Pierre Benjamin Denis Pouget, son petit-fils.** Pierre Benjamin Denis Pouget est mort en 1890, capitaine de frégate retraité. Son titre fut éteint avec lui.

Tu peux seulement retenir de tout ceci, que tu as trois officiers généraux de la Marine parmi tes ascendants en ligne directe, savoir : moi à la 1<sup>ère</sup> génération, l'Amiral Maureau à la 4<sup>ème</sup>, et l'Amiral Martin à la 5<sup>ème</sup>.

### Je t'ai plus haut dit que ma petite enfance s'était écoulée à Rochefort et à Tonnay-Charente

Du plus loin qu'il me souviennne, je revois notre petit logement de Rochefort, au coin de la rue des Maures. Mon père, toujours à ses livres, ma vieille grand-mère créole de Saint-Domingue, tricotant au rez-de-chaussée, dans un grand salon froid, orné de vieux portraits de famille, mon frère revenant crotté de la pension et moi dans les jupes de ma pauvre mère. De temps en temps nous allions à Charente chez le grand père. Ce jour-là, je sautais de joie. Mon grand-père m'aimait beaucoup et instinctivement je devinais la place prépondérante qu'il prendrait dans ma vie. Puis, **dans ce temps-là, la rivière à Charente était couverte de bâtiments et déjà je me sentais attiré par la Marine. Je ne pensais qu'aux navires, la bonne odeur du goudron me grisait.** On ne pouvait me faire quitter le quai.

Je dessinais les chasses marées et les cotres que je voyais, je ne voulais que de petits bateaux pour jouets **et je n'oublierai jamais le jour où mon père m'apporta un modèle fait au bagne de Rochefort, maté, gréé et voilé qui se nommait le « Beau ».** Quand plus tard, nous sommes partis du pays, il a fallu dire adieu à ce joujou trop encombrant pour nos caisses. Cette séparation, prélude de bien d'autres, m'avait été très cruelle.

Aussi je ne puis m'empêcher de songer que j'avais une véritable vocation pour la Marine. Et aujourd'hui encore, après tant d'années, mon amour pour ce beau métier ne s'est pas affaibli. Obligé par la mort de ta pauvre mère et de tous nos proches parents, de me consacrer uniquement à toi, j'ai dû abandonner une carrière si rapide que j'étais parmi les deux ou trois plus jeunes de nos amiraux et j'ai, en accomplissant ce devoir, consommé le plus déchirant des sacrifices.

**En 1844, l'Amiral de Mackau<sup>9</sup>, dont mon père avait été le secrétaire, étant devenu ministre de la Marine,** appela ce dernier à Paris comme chef de bureau. Nous allâmes nous installer dans la petite rue Verte, aujourd'hui rue de Penthièvre, presque au coin du Faubourg St Honoré. La maison existe encore aujourd'hui. C'est une petite construction en briques rouges située dans une cour. Mon père, déjà très malade au moment où nous avons quitté Rochefort ne tarda pas à s'aliter et mourut au mois de Juillet. Un jour, ma mère me prit par la main, me conduisit au fond d'une alcôve où mon père était couché. Il m'embrassa, me dit quelques mots que je n'ai pas retenus. Deux jours après, on le conduisait au cimetière. Devenue veuve, sans pension et à peu près sans fortune, ma mère revint à Tonnay Charente où nous nous réunîmes au vieux grand père. Plus tard, celui-ci ayant pris sa retraite, nous allâmes rejoindre au Havre, un des frères de ma mère, Edouard Bersot. Nous restâmes au Havre de 1847 à 1852. On me mit en pension et c'est à partir de cette époque que mes souvenirs deviennent plus précis.

<sup>8</sup> Marguerite Martin Née le 31 mai 1776 à Rochefort et reconnue dans l'acte de mariage de ses parents du 2 février 1776

<sup>9</sup> Ange René Armand, Baron de Mackau (1788–1855)est ministre de la marine et des colonies de Louis Philippe du 24 juillet 1843 au 9 mai 1847

**Quelques mois après notre arrivée au Havre, eut lieu la révolution de 1848.** Je crois que le spectacle des désordres a fait naître en moi un dégoût profond que m'a toujours inspiré le règne qui l'accompagna de la populace. Toute la canaille que recèle une grande ville de commerce courait les rues, hurlant la Marseillaise, pillant les magasins, difficilement contenue par une pitoyable garde nationale, plus ridicule qu'inutile. De Paris, nous recevions des nouvelles désolantes, et mon grand-père, spectateur de la grande révolution, craignant de revivre les scènes de sa jeunesse.



D'ailleurs, ma haine du régime social sous lequel la France se meurt aujourd'hui, était fortifiée par les récits de ce vieillard un peu sceptique, mais plein de sens, de jugement, et d'un esprit observateur d'une singulière acuité. Je puis dire que par lui j'ai vécu la période troublée qui s'étend de 1789 à 1798. Quand je revenais du collège, ayant dans la tête, les commentaires ineptes sur la Révolution débitées par mes professeurs, commentaires qui pour le malheur de la France, ont faussé le jugement de ma génération ; il me ramenait brutalement à la réalité des faits. Il m'en montrait les crimes inutiles, C'est lui qui de bonne heure m'a mis en garde contre les mensonges que reconnaît mal l'enseignement. **Secrétaire du général Custine en 1792-93, il avait vu de près beaucoup de conventionnels, il avait failli être envoyé au tribunal Révolutionnaire par ce monstre de Fouquier-Tinville<sup>10</sup>**, il avait fait partie de la levée en masse et avait jugé froidement cette époque et mes enthousiasmes juvéniles lui faisait hausser les épaules. Je n'oublierai jamais ce qu'il me disait des fameux bataillons de volontaires que l'histoire nous dépeint comme des bataillons de héros et qui, en réalité, ne formaient que des bandes indisciplinées, sans instruction et affaiblissant les armées au lieu de leur apporter une force nouvelle «... »

**Nous voici bien loin du Havre. Revenons y. Là, bien mieux qu'à Charente<sup>11</sup>, ma vocation de marin s'accroissait.** Ce n'étaient plus les petites marées ou les gabares de la rivière, s'étaient de magnifiques trois mâts venant des Indes, d'Amérique, d'Océanie. Je les voyais arriver entre les jetées ; leurs voiles blanchies par un long usage, leurs flancs couverts de la rouille suintant des ferrures, verdies à la flottaison portant partout l'empreinte de la mer. Cloîtré à la maison, je me jetais sur une publication à images ; la « France-Maritime ». Je passais des heures à la lire. On y relatait des voyages, des combats, des naufrages et, ces lectures, ces promenades sur les jetées, enflammaient mon imagination. Décidément, je voulais être marin.

Tout d'abord, ma bonne mère fit quelques difficultés ; puis elle finit par consentir et le 1<sup>er</sup> octobre 1849, on m'enferma au collège de Cherbourg qui avait la réputation de bien préparer les examens d'admission à L'École Navale. J'avais neuf ans à peine et sut de ce moment que la vie de famille fut, pour ainsi dire, finie pour moi !... « ... » ■



<sup>10</sup> **Antoine Quentin Fouquier de Tinville**, dit **Fouquier-Tinville**, né à Herouël (Aisne), le 10 juin 1746, mort guillotiné à Paris le 7 mai 1795, est un homme de loi et un révolutionnaire français, accusateur public du Tribunal révolutionnaire.

<sup>11</sup> **Charente** : Tonnay Charente

## DES BANCS... DES BANCS ! OU SONT LES BANCS ? A ROCHEFORT CE N'EST PAS LE POINT FORT !...

Signé : Thermo Phil

Si j'ai bien compris le dépliant touristique de cette charmante ville thermale, tout est fait – ou presque – pour que les pauvres souffrants que nous sommes puissions oublier les soins si fatigants auxquels nous sommes soumis...

**Premier souhait**, s'asseoir à regarder passer la ville qui nous accueille...

**OUI, MAIS alors où sont les bancs publics...** bancs publics...bancs publics...qui délasseraient nos vieux os pathétiques de curistes honnêtes...??... Cette abyssale absence nous laisse pan-tois... d'autant que nos pérégrinations précédentes dans bien d'autres villes thermales, nous avaient ravis par la profusion, et des bancs à dossiers accueillants et des fontaines jaillissantes et magnifiques, une ville d'eau donc ! ...

**Des bancs... des bancs... nous voulons des bancs...** ! et s'il y en a, ils sont parallépi-pédiques de béton brut, de pierre ou de bois tellement inadaptés à nos grands âges douloureux que nous les fuyons, et que nos dos en souffrance ne savent où se poser ...

Ah si ! pardon ! quelques-uns sur la place Colbert, au demeurant fort jolis, et quelques égarés devant les thermes ! Ou bien si cachés sur le chemin qui longe le fleuve en bordure de la Corderie, avec pour tout horizon ces ajoncs à trois mètres et ces vélos à pleine vitesse qui nous frôlent les jambes nous gratifiant d'un œil noir...que nous les fuyons, tellement déçus...

**MAIS RIEN, RIEN ailleurs**, aucun regroupement de bancs à dossier, là où c'est attrayant dans la ville :

Comme autour de l'Hermione, fleuron touristique, en attendant l'heure des visites ou les amis qui en sortiront, et devant l'accroc-mat, où les pauvres parents sont réduits à se mouiller l'arrière-train sur une herbe râpée tandis que grimpent au ciel leur progénitures extasiées, quant au sort des grands parents les accompagnant... n'en parlons pas quand les deux misérables bancs qui sont là juste devant sont pris d'assaut dès potron-minet !

On rêve de la Corderie où le regard se perdrait dans l'infini de sa grande pelouse, d'un soleil caressant notre échine, RIEN , NADA ! ni devant ni derrière, c'est affligeant ...

Et tout au long du cours d'Ablois ? on penserait que là, au moins, de vieux bancs de réforme pourraient s'y être échoués, RIEN, NADA .. Ah, pardon si, il y en a deux ou trois tout contre l'école et ....quelques isolés tournés vers la rue... C'est vrai ! regarder passer les autocars et les voitures c'est bien plus amusant que d'être au calme à savourer les pelouses fleuries du Cours en lisant Pierre Loti...



Reste un dernier endroit, un lieu magnifique, un tantinet romantique et reposant à souhait, au square Soumet, à regarder passer les bateaux en écoutant les petits oiseaux, où simplement prendre le soleil sur les remparts environnants... RIEN...RIEN...RIEN...rien que trois misérables trucs en permanence squattés. Ah si les plus trash à deux pas des thermes : ceux de l'enceinte de la caserne Charente...un scandale !

**Pauvres milliers de vieux que nous sommes, bien mal lotis par une ville indifférente à la manne économique qui l'inonde dix mois par an. □**



## Un aller-simple pour Pierre de Leste...

*Par Michèle Rufel*

2012..... 342 ans ! ...

124.830 jours que nous avons résisté à tout, sauf à ce jour maudit qui nous jette aux orties...

Malheur ! Quels sont ces bruits assourdissants, réveillant en grinçant nos consciences endormies sous la chape du temps ?.... Gorgés de vents marins, nous pensant immortels, nous attendions sereins, ignorant tout d'un avenir de frayeurs...

A l'aube de ce jour funeste, des machines infernales aux griffes de métal raclent nos destinées, arrachant nos voisins, brisant nos formes parfaites, broyant notre mémoire faite de terres lointaines aux somptueux paysages, puis livrés impuissants aux vagues mugissantes, témoins muets des prières angoissées, des cris et des larmes, des explosions de joie à la vue de la côte, promesses de repos ? ou d'éternels abîmes !...



Rue Pierre Loti, sous le macadam, les pavés historiques encore en place pour peu de temps, victimes de la modernité...

Et ce soleil brutal qui nous livre aux regards ! Effroi d'un nouveau monde deviné des tréfonds où nous étions cachés, tandis que sur nos têtes, défilait l'Histoire - la Grande - celle voulue par les Rois, les révolutions, les Tyrans, les Présidents....

2012 nous livrent à un nouveau destin et pour combien d'années encore de ténèbres ? où de gloires futures ? Mis à nu, impuissants et tremblants à notre sort de sacrifiés à la Modernité.

**Des quatre coins du monde, nous sommes venus là**, mêlant nos belles natures en ce lieu de passage, blottis l'un contre l'autre, de granit et de marbre, de calcaire et de grès, mélangeant nos destins pour un Roi de Soleil depuis longtemps éteint ...

**Sur l'échelle du temps, il y a peu, un Capitaine aventurier est revenu vivre en ses murs le reste de son âge ...**

Nous l'avons bien connu, enturbanné de dentelles dans un landau tressé, courant plus tard sur notre échine un cerceau à la main, enfant trop sage à l'âme tourmentée, au regard trop triste. Puis, fringant aspirant, puis, capitaine prestigieux, écrivain adulé, écumeur de mers, mais surtout piller - pardon ! - dénicheur de trésors....et pour finir : Académicien sulfureux.

Farfelu, insolite, provocateur à souhait, nous supportions ses frasques, ses cortèges bariolés d'amis émerveillés, bien souvent éméchés, piaillant à tue-tête dans les rues quadrillées aux volets toujours clos...

Nous avons entendu carillonner les cloches pour son mariage - de raison- et pour la venue de ses enfants trop fragiles - connus ou reconnus- enfin, le glas lugubre accompagner ses funérailles grandiosement marines, et nationales à souhait !

C'est ainsi que le nom de notre lieu de labeur a changé, pour passer d'un puissant Saint-portier, à la fleur rouge de Tahiti : Loti.



1684 ... 2012....

Mais, d'où venions-nous pauvres frères de misères... ?

Résonnants sous les roues mordantes des carrosses, grinçants sous le fer des chevaux épuisés à tirer...lourdes charrettes de cordages puants, ou toiles à voile suintantes de sel ou de charognes, de boulets de canon et de poudre mortelle, de pains de mer amer, de tonneaux de vin aigre, nous avons fait ce que nous savions faire, le dos rond. Nous nous faisons l'écho du raclement sinistre des lourdes chaînes du bagne, des galoches ferrées, des cris d'enfants affamés, des pleurs des femmes, des rixes entre marins, et, depuis peu, du crissement caoutchouté de voitures rugissantes.

Miroirs glacés nous étions au plein cœur de l'hiver, miroirs brûlants nous étions l'été, pour les pieds meurtris des cordiers de la grande fabrique des bords de Charente ou ceux calleux des marins usés par les courses lointaines, ou des bagnards résignés veufs de leur courte vie. Supportant sans effort, mariages arrangés et cortèges funèbres, détresses et allégresses, rubans de vies emportés par le vent du large dans le bruissement incessant des ajoncs...

Nous avons fait glisser sur nos dos luisants hors les murs aussi loin que se perd le ciel entre mer et marais, les odeurs étouffantes de la poix, les humeurs répugnantes, répercutant sans état d'âme l'écho des scies et des marteaux, le crissement lancinant des chaînes des bagnards coupables ou innocents, le cri du nouveau-né, les sanglots des mourants... et les prières poignantes jetées pêle-mêle en désespoir aux Dieux...

**Gris, bleus, blancs, rouges, jaunes, noirs ou roses ...Nous avons affronté tempêtes terribles et ouragans meurtriers.**

Grinçants et tremblants nous avons survécu au chaos, serrés l'un contre l'autre dans le ventre suintant des navires, sans espoir de retour, jamais.

Qui se pencherait sur notre sort ingrat fruit d'un commerce sauvage, et monnaie de misère ?

Balayés par l'histoire, aussi, ces invisibles asservis qui nous ont arrachés à notre terre natale ! Lointains parents de dénuement, rebuts de sociétés d'Afrique ou d'Amérique, du Canada ou des Antilles, des Indes ou du Grand Nord...tapant tout le jour sur des cailloux maudits pour nous donner cette forme magnifique et si particulière de trapèze parfait.

Adieu terres lointaines à jamais disparues. Ports étincelants de royaumes évanouis dans la poussière du temps, nous sommes restés figé à regarder passer, princes et courtisans, savants et manants, ministres et chômeurs, patrons et ouvriers, chats efflanqués et rats dodus, et le temps..... et le temps....

Enfin, bien arrimés dans le ventre des cales gardiennes de nos saluts, nous voici ballotés vers des rives incertaines, déchargés sans douceur en grands tas discordants sur les berges d'une ville que l'on clame « Nouvelle »! Inutile pierraille pour un voyage unique, sans espoir de retour.

**Mais un jour, par la volonté d'un Grand de ce monde évanoui dans les méandres du temps,** glorifié pour la postérité par une fleur venue du nouveau monde dans les bagages d'un moine, nous voici sortis des ronces et traînés en grands sacs rugueux par de petits enfants décharnés et malades des pestes et des famines, ou de la malaria qui les fauchent en masse...



Alignés rigoureusement dans cette rue pour toujours, nous l'avait-on fait croire, attachés à l'histoire de ce grand Arsenal que l'on dit du Ponant, voici qu'aujourd'hui le sort désigne ceux qui seront arrachés une nouvelle fois à cette terre d'accueil pour terminer, enchevêtrés en gloire sur un quai de prestige, ou rejetés, impitoyablement, aux ronces dévorantes dans l'attente d'un nouveau destin....

Car de rebuts... enfin.... Nous voici reconnus pour certains, veilleurs et mémoire.

Dormez donc en paix bonnes gens de Rochefort. Et, si vos pas sont comptés sur l'échelle du temps, nous, notre sort est scellé à vous voir passer, naître puis disparaître...

Car pour ceux de nos frères qui restent encore cachés sous ces chemins d'histoire, n'ayez crainte,

Ils seront toujours-là pour témoigner en force dans ces temps futurs où vous ne serez plus....▣

Venus du fond d'un âge, celui qu'on disait d'Or,  
Nous verrons d'autres temps se relever encore  
Sur ce chemin d'éternité que nous sommes devenus...  
Témoins muets d'un passé flamboyant de gloire  
Nous avons ruisselé d'humeurs nauséabondes,  
Brillé sous la glace et les tempêtes,  
Brûlé au soleil d'Août,  
Gelé sans jamais fendre...  
Nous sommes de Roc !  
Nous sommes les pavés de Rochefort !



L'œil des lecteurs : [Le « pourquoi » du coup de gueule de Yan](#)

Lors de l'inauguration de la nouvelle destination du Clos Lapérouse, quelques nouveaux locataires discutaient fermement de la nécessité d'en changer le nom !!

Non seulement rayer celui du navigateur, mais dans la foulée le « Clos » sautait aussi... !

Alors dans la même veine Yan se pose la question :

Pourquoi ne pas appeler la Corderie royale « l'usine à chanvre » ? Ce serait plus écolo !

C'est ruminant à la fin ! ▣



## XVII° & XVIII°S. Le port de Rochefort témoin de la déportation de guerriers Iroquois vers les galères de France, et de la mise en servitude d'Amérindiens

Francine MILLOUR vous propose avec Thaddée-Albert GRZESIAK, de découvrir en avant-première un pan de l'histoire méconnue de Rochefort, en regard de l'intérêt que l'Arcef porte à la valorisation de la Tour des Signaux, illustré par des conférences et un film. Le texte ci-après est un court extrait d'un des chapitres de l'ouvrage « Autour de la Tour » à paraître prochainement.

Depuis 2016 suite à des recherches approfondies en partenariat avec les universités Canadiennes, les archives départementales et le service historique de la Défense, au sein de l'Arcef, ce groupe de travail, s'est consacré à réactiver les relations Franco-Canadiennes, par la création d'un « chemin de mémoire patrimonial à Rochefort » et s'est attaché entre-autre, à faire connaître le sort funeste des Iroquois. Un aspect particulier de la participation de la ville et de l'Arsenal au développement de la Nouvelle-France, futur Canada. Une plaquette sera bientôt disponible.

Dans cet article seront évoqués des personnages qui seront plus tard en charge de l'Arsenal. Néanmoins la France a su être également héroïque et généreuse, en encourageant des mariages mixtes avec les Hurons, en se préoccupant de leur scolarisation ; citons Marguerite Bourgeoys, pionnière des écoles à Montréal (1620–1700), de leur prise en charge économique par l'apprentissage de métiers, et de leur santé ; citons Jeanne Mance, (1606– 1673) co-fondatrice de l'Hôtel Dieu de Ville-Marie, future ville de Montréal.

Au XVIIème siècle, les arsenaux royaux et Rochefort en premier, soutiennent la présence économique, scientifique et militaire du royaume de France, dans ses nouveaux territoires américains qui s'étendent alors du Saint-Laurent au Mississipi !

L'essor de la Nouvelle-France basé essentiellement sur l'exportation des fourrures et du bois, des poissons, du goudron, des mines de fer et de cuivre, sera contrarié par la résistance des Iroquois unis au sein des Cinq Nations, confédération regroupant les Agniers (Mohawk), les Oneidas, les Onondagas, les Sénécas et les Cayugas ; installés entre le lac Ontario et le lac Champlain, les Iroquois avaient élargi leur domaine au détriment des Hurons-Wendats et des tribus locales.

L'Iroquoisie, nommée au XVII siècle « pais Iroquois », se trouvait ainsi au cœur du réseau commercial de la Nouvelle France, allant du Saint Laurent aux Grands lacs. Face au danger de colonisation de leurs terres par les Français, afin de préserver leur monopole de vente des fourrures, et leur indépendance, les Iroquois s'allièrent aux Anglais, devenus leurs voisins, après avoir conquis la Nouvelle-Hollande, (Albany) et la Nouvelle-Amsterdam (New-York).

A ce sujet le baron de Lahontan décrit la nation Iroquoise « ... ces barbares disposent de cinq cantons à peu près comme les suisses, sous des noms différents quoique de même nation et liez de mesmes interets... »



### 1680- l'origine du conflit

**Tout bascule en Nouvelle-France, sous le gouvernement de M. Louis Buade de Frontenac.**

Ses mauvaises décisions expansionnistes territoriales conduiront les Iroquois à attaquer en représailles les alliés des Français (Illinois et Miamis) dès 1680.

Deux aventuriers à la solde du gouverneur vont en effet intervenir ; à l'ouest **René-Robert Cavalier de la Salle** qui engage la conquête de nouveaux territoires vers les Grands Lacs, tandis qu'au sud **l'expédition d'Henry de Tonty** fait alliance avec les nations Sioux, Miamis, Outaouaises et Illinois. Ainsi, les

Français construisent sur les terres des Illinois des fortins protégeant leurs comptoirs de fourrures dans le but d'assurer une jonction pérenne entre les Grands Lacs et Montréal... L'arrivée de ces nouveaux venus provoquera des affrontements sanglants avec les Iroquois en 1684.

### Escalade de violences...

Le Père de Charlevoix explique dans une lettre : *«...les Iroquois devenus plus fiers par la crainte qu'on paroissoit avoir d'eux, recommencèrent bientôt leurs hostilités. M. de Frontenac, dans une lettre qu'il écrivit au Roy le second novembre l'année suivant 1681, prétend que cette guerre des Iroquois contre les Illinois estoit fomentée par les Anglois... »*

En effet, soucieux de préserver leurs territoires, les Iroquois soutenus par les colonies Anglaises de la Nouvelle-Angleterre, affrontent les Français au lieu-dit « la famine » en terre Tsonnon-touans, bataille qui tourne à l'avantage des « cinq nations ». Un traité diplomatique humiliant pour la France est signé par le gouverneur de la Barre en faveur des Iroquois. Louis XIV refuse de reconnaître ce traité considéré comme honteusement extorqué, et rappelle à Versailles le gouverneur de la Barre afin qu'il s'en explique...

Louis XIV désigne à la succession de Le Febvre de La Barre **Jacques -René de Brisay, marquis de Denonville, officier des Dragons** au poste de gouverneur général de la Nouvelle-France, avec pour mission expresse de soumettre au plus tôt les alliés des Anglais. L'objectif de Versailles étant double, anéantir un partenaire des colonies Anglaises, et éradiquer la population Iroquoise.

**Dans le plus grand secret est montée une expédition punitive** de juin à juillet 1687. Le 1er juillet une armée dirigée contre les Sonnontouans, unissant Français et Amérindiens, part de Montréal et arrive à Katarakoui avec *« 832 soldats, 930 gens de milice et 300 sauvages habitués parmi les Français »*. Ce groupe est attaqué par 800 Iroquois en pleine forêt et les soldats Français les repoussent *« tantôt à la française tantôt à la sauvage par manière de duel à coup de fusils d'arbres en arbres »*.

**Denonville fait arrêter dix Iroquois qu'il soupçonne d'être des espions** : cinq hommes, quatre femmes et un enfant, parmi lesquels quatre Onontagués et un chef Goyogouin que nous évoquerons plus tard. Pour sa part, en attendant les troupes, **Jean Brochart de Champigny**, par trahison, invite 130 Iroquois de l'île Otoniata à un repas au Fort Frontenac *« tant hommes, femmes qu'enfants »* qu'il fait aussitôt prisonniers. Quelques jours plus tard, **Denonville** aux environs de Katarakoui près de Fort Frontenac *« envoie quérir sous prétexte d'amener les considérables des Iroquois pour négocier avec eux sur les manières de pacifier nos différends »* 80 Iroquois, dont seulement 17 hommes. Deux jours plus tard le Père de Lamberville affirme qu'il trouva au fort 200 prisonniers.

**Le marquis de Denonville désigne alors 51 « futurs forçats », parmi les prisonniers.** La plupart seront expédiés immédiatement à Québec. 40 partiront à l'automne sur le « Fourgon » pour les galères de France, sous la conduite de l'un des quatre frères Le Moyne de Montréal, M. Le Moyne de Sérigny, qui leur servira d'interprète. Le 19 septembre 1687 un Père jésuite écrit depuis Québec *« On envoie en France 36 Iroquois du nombre de ceux que M. de Denonville fit arrêter sur sa marche et aux environs de KataraKouï de peur qu'il n'en allasent donner avis. Il en reste encor 150 icy et plus de 120 tant femmes qu'enfants »*. Ces Amérindiens seront enfermés dans les missions jésuites de Montréal pour *« y être convertis »*...



**Denonville s'explique auprès du secrétaire d'Etat de la Marine, Jean-Baptiste Antoine Colbert de Seignelay**, fils du grand Colbert, de n'envoyer que 36 hommes sur les 51 prévus au motif que *« dans le nombre de prisonniers il y en a quelques-uns que je ne dois point vous envoyer estans proches parens de nos sauvages chrestiens »* Ce choix se base sur les

informations des jésuites de Lamberville et de Carheil installés en Iroquoisie, et de la valeur diplomatique de chacun des prisonniers, dont le Chef de guerre Goyogouin ennemi, Ouréhouaré, capturé comme espion avec des lacets de capture, vers Montréal. Le jésuite Jean de Lamberville le décrit dans une lettre du 25 août 1682 où « *Le père Carheil a été durement maltraité, comme un esclave chez les Iroquois, à scavoïr on luy arracha un ongle, on luy coupe un doigt, il reçoit quelques fois des coups (... ) Oréouaché cest le nom de celuy qui insulta le Père de Carheil...* »

La capture déloyale de ces familles, et l'envoi des Iroquois aux galères en France va provoquer la colère du gouverneur de New-york, Thomas Dungan, Comte de Limerick, colonel irlandais, qui aussitôt entrevoit la possibilité de se saisir de la Nouvelle-France à partir de l'Iroquoisie au sud, la Baie d'Hudson au nord et l'Acadie à l'est, en oubliant ses alliés d'hier...

Il faut signaler ici, en matière d'humanité, qu'à l'inverse des Hollandais, puis des Anglais, l'Eglise catholique évangélisant au prix de nombreux martyrs, avait en 1674, par décision de Mgr François de Laval, évêque de Québec, interdit la vente d'eau de vie aux Amérindiens, sous peine d'excommunication. A l'inverse il faut savoir que les colons Hollandais de la Nouvelle Hollande fournirent aux Iroquois des armes à feu qui conduiront de 1640 à 1650 au génocide des Hurons, massacrés ou réduits en esclavage. Fourniture d'armes que la France s'était refusée de pratiquer.

## Revenons à Rochefort, à la déportation des galériens Iroquois et à leur retour au Canada

**Les archives sur la Nouvelle-France rapportent comme nous venons de le voir que finalement :** « *36 guerriers Iroquois ont été envoyés sur les galères méditerranéennes. Seulement 13 d'entre eux survivront et retourneront au Canada en 1689. Enchaînés au cou, deux par deux, supportant 20 à 25 kilos de chaînes et devant effectuer une moyenne de 20 kilomètres chaque jour, battus, rançonnés et mal nourris par leurs convoyeurs, une bonne partie des forçats n'arrivent pas au port, surtout l'hiver. Une sélection naturelle qui faisait que les plus solides seulement s'en sortaient.* »



Dans une lettre adressée au gouverneur de La Barre en Nouvelle-France, Louis XIV demande de faire un grand nombre de prisonniers « *et que vous les fassiez passer en France (...) ces sauvages qui estoient forts robustes pour conduire nos galères* ».



Cette décision fut relayée par le ministre de la Marine, Jean Baptiste Colbert, **à son fils aîné, Jean-Baptiste Antoine Colbert, marquis de Seignelay** (1651-1690) gouverneur de la Province, futur secrétaire d'Etat de la Marine afin qu'il organise au plus vite la déportation vers Marseille de ces prisonniers particuliers.

**Ces Iroquois feront fait partie de la terrible chaîne de Guyenne**, regroupant les convois de Saintonge, Gascogne et de Navarre jusqu'à Bordeaux, en partance pour Marseille, comme le confirme un ordre du ministre Seignelay: « *À l'égard des deux Iroquois qui sont restés à Rochefort, il faudra qu'aussitôt qu'ils seront en estat de marche vous profitiez de la première commodité pour les faire passer à Bordeaux pour estre attachés à la première chaisne qui partira pour Marseille, suivant les ordres que vous trouverez cy joints.* »

Peut-on vraiment imaginer le choc culturel et psychologique pour un guerrier amérindien, traversant la France à pied, de Rochefort à Marseille, pour ramer sous le fouet en Méditerranée !

**En date du 21 novembre 1688**, une liste nominative est établie à l’Arsenal de Marseille indiquant que les 21 Iroquois survivants sur les 36 captifs initiaux, seront renvoyés « à pied, et moins ferrés » jusqu’à Rochefort...

En effet Seignelay prend conscience de la situation alarmante en Nouvelle-France face aux attaques Iroquoises, et ordonne à Arnoul, l’Intendant des galères (qui sera plus tard nommé à Rochefort) de renvoyer en Nouvelle France les survivants Iroquois « avec douces caresses et marque d’affection pour garder en leur esprit la France en bonne grâce... ».

Comme nous l’avons vu plus haut, ils sont replacés sous la même responsabilité d’un officier appartenant à la noblesse canadienne, présent alors à Rochefort comme Garde de la Marine **Joseph Le Moyne de Sérigny**, qui leur servira une seconde fois d’interprète jusqu’à leur départ, et terminera sa carrière comme Gouverneur de Rochefort, où il décèdera en 1734, il est inhumé dans l’Eglise de Loire-les-Marais sous le maître-autel, dans la crypte familiale.

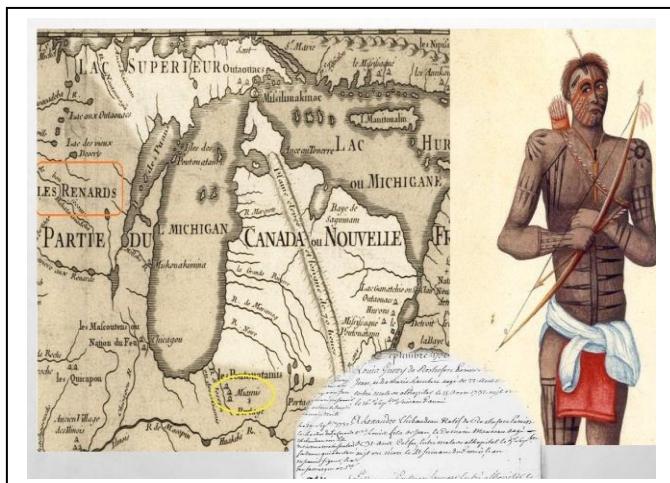


**Parallèlement, le ministre ordonne à l’Intendant de Rochefort, Michel Bégon :** « Dès qu’ils seront arrivés ayez soin de les habiller et, sans faire beaucoup de dépenses, tenez compte de leurs goûts. Sa Majesté est bien aise de se servir de ces sauvages pour faire la paix avec ceux de leur nation, n’étant pas à propos de continuer cette guerre dans la conjoncture présente. »

Expédier des Amérindiens aux galères en France tout au long de cette sombre période ne fut certes pas le fait d’initiatives des Gouverneurs successifs, mais du Roi qui exigeait pour ses galères des prisonniers de guerre. Il en avait demandé à de La Barre, il en demandera à Denonville qui écrit au roi : « Vous m’avez ordonné de vous envoyer les prisonniers que nous ferions... ». Le ministre Pontchartrain fera de même. Jean Bochart, chevalier de Champigny, intendant de la Nouvelle France qui fait embarquer les captifs à bord du vaisseau royal « Le Fourgon », écrit au ministre qu’il le fait « conformément à ses ordres ».

**Quand il aura reçu les premiers prisonniers le roi en redemandera, tout autant que son successeur, Louis XV**

C’est ainsi que Rochefort sera le théâtre en 1731 du destin tragique du guerrier **Goulipare** (ou Coulipa selon les sources) chef Indien Renard, capturé par la tribu des Miamis alliés des Français, remis au **gouverneur du Canada, Charles de la Boische, marquis de Beauharnois** (grand-oncle d’Alexandre de Beauharnais 1<sup>er</sup> mari de Joséphine épouse de Napoléon). La plus grande source d’inquiétude en Nouvelle-France durant l’administration de Beauharnois fut l’expansion coloniale de l’Angleterre. Pour rappel en 1710, Beauharnois avait été muté de Brest à Rochefort dans l’espoir de profiter de la nomination récente de son frère François au poste d’intendant de ce port, mais faute de moyens la Marine lui confiera l’administration de différents ports durant les 16 années suivantes. Ce n’est qu’en 1732 qu’il sera nommé Intendant de la Marine de Rochefort.



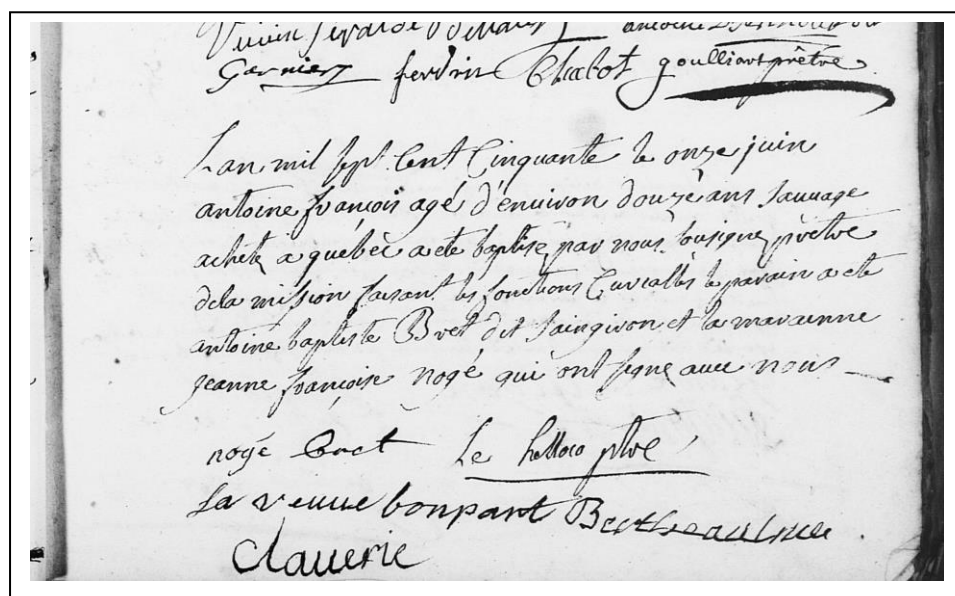
**Le portrait que vous voyez, ci-contre du guerrier Goulipare ou Coulipa**, fut dessiné à Québec en 1730 juste après sa capture. Au centre son acte de décès. La légende au bas de l’illustration indique : « Guerrier Renard.

Redoutés par toutes les nations pour leur bravoure et leur vitesse de 25 à 30 lieues par jour, sans autres provisions que les herbes et les feuilles des bois, ils constituent un groupe comprenant entre 400 et 500 hommes armés, divisés en 3 ou 4 villages. Depuis qu'ils sont en guerre contre les Français, presque toutes les nations de ce pays se coiffent comme les Renards ». Le trophée blanc autour de sa taille est la chemise prise sur un soldat Français qu'il a tué. Déporté en 1731 vers la France, il était destiné à être galérien, mais **il mourut l'année suivante à l'Hôpital royal de la porte Charente à Rochefort et fut inhumé dans le cimetière adjacent dit «du Bastion»**: de 1683 à 1788, on y enterra trente mille cadavres (cf. registres de l'hôpital royal) ...c'est aujourd'hui le parking Soumet...

Les Renards, peuple algonquin de la région des Grands Lacs, s'affrontèrent aux Français à Détroit en 1712 et par intermittence jusqu'en 1738, où les Renards furent déportés, ou presque totalement décimés sur place. Il apparaît donc que de nombreux échanges ont eu lieu entre le Canada et Rochefort, et on peut penser que des prisonniers ont pu servir des familles revenant de Nouvelle France à Rochefort, employés comme domestiques.

**Aujourd'hui encore, les registres paroissiaux rochefortais et paroisses alentours portent la trace émouvante de ces hommes femmes et enfants** qui furent arrachés définitivement à leur patrie sans espoir de retour, considérés au titre de simples meubles, ce dont témoignent les anciens greffes de notaires qui en gardent la trace dans les successions ....

En effet, nous avons eu la chance de trouver, par hasard, dans le registre paroissial de l'ancienne Eglise Saint Louis de Rochefort, en 2016, un acte de baptême qui éclaire une page douloureuse de l'histoire de notre ville, époque où les indiens capturés lors des conflits dans le Nouveau-Monde n'étaient que biens meubles....



« L'an 1750 le 11 juin a été baptisé Antoine François, âgé d'environ 12 ans, sauvage acheté à Québec.... »

Rien ne mentionne son origine tribale, mais on peut penser qu'il soit probablement venu en France avec une famille venant de Nouvelle-France...

Alors à quoi pouvait penser ce jeune enfant lorsque ses yeux se sont posés sur le clocher récemment construit pour l'Eglise Saint Louis...

Ce clocher toujours en place mais orphelin de sa nef, est de nos jours dénommé : « La Tour des signaux »... ▣

*Passants d'aujourd'hui...! Ayez une pensée pour lui et pour tous ses frères de misère...*

**SOURCES** : Archives du Canada ; Arch Nat. Québec, coll. Des manuscrits ; Wikipédia ; Nouvelle analyse des archives du XVII<sup>e</sup>, L.Busseau ; Denonville et les galériens Iroquois, L.Groulx, père ; H.de Baugy, , *journal d'une expédition contre les Iroquois en 1687*, Paris, 1883 ; Biblio. et source historique sur les galères au XVII<sup>e</sup> siècle ; D.Chirat, , *vivre et mourir sur les galères du roi-soleil*, Ed. Ancre de la marine, 2006 ; J.Marteille, *mémoires d'un galérien du roi-soleil*, M de F 1989 ; J. Leclerc, *Denonville et ses captifs Iroquois* Revue Hist.de l'Amérique Française ; De l'Iroquoisie à Marseille, CRDHM de Rochefort 2018 ; P-F de Charlevoix, « journal d'un voyage fait par ordre du Roy dans l'Amérique septentrionale, Montréal, 1994 ; Portait anonyme de Michel Bégon vers 1700 (musée de la Marine) ; SHD Rochefort ; Lettres, mémoires et doc. Hist. Nouvelle-France » 1681-1683 éd. Ruben; Registres Coll. Com. paroissiale baptêmes 1750-1754 Registre des entrées et décès Hôpital de la Marine Col. Communale ; Cote : Mélanges de Colbert 84 -Recueil des mémoires, rédigés par Jean-Baptiste Colbert, marquis DE SEIGNELAY, et adressés à Colbert durant son séjour à La Rochelle et Rochefort (1670) etc.Leclerc, J. (1961). Denonville et ses captifs Iroquois (suite et fin). Revue d'histoire de l'Amérique Française, 15(1), 41-58 ; Dictionnaire biographique du Canada- Volume II (1701-1740). Minutes du notaire Jacques Bréard, Rochefort.Inventaire des minutes liées à l'histoire de la Nouvelle-France.DR.



# Assemblée Générale

**Jeudi 27 janvier 2022**  
**17h30**

**Salle Pierre Loti**  
**Palais des Congrès**

**A.R.C.E.F. BULLETIN D'ADHESION 2022 Tarif : 20€ individuel / 30€ couple**

**NOM :**  
**adresse :**  
**adresse mail :**  
**téléphone :**

**Prénom :**

**signature :**

**Réunions : 4<sup>e</sup> jeudi du mois – 17h30 – Palais des Congrès**